

Assemblée générale du GIC du Lectourois

Vers une gestion vraiment durable de nos chasses



Assemblée générale du GIC du Lectourois

Le Groupe d'Intérêt Cynégétique du Lectourois est une association regroupant les sociétés de chasse de : Saint Hubert Lectouroise, Association des Propriétaires et Chasseurs de Lectoure, Magnas, Magnas Domaine de Galard, Saint-Martin de Goynes, Pergain-Taillac, Marsolan, Lagarde-Fimarcon, Saint-Avit Frandat, Castéra-Lectourois, Saint-Clar et Sempesserre.

Cette association a pour but : le développement des populations de lièvres, la promotion des règles communes de gestion de cette espèce, le contrôle des prédateurs par le biais d'une participation commune et la préservation des habitats.

Le 2 septembre 2019, le GIC du Lectourois s'est réuni, en assemblée générale, sous la présidence d'Evelyne Fournel et en la présence Serge Castéran, président de la Fédération des Chasseurs de Gers et d'une trentaine de chasseurs.

Dans le cadre d'un plan de gestion, le quota annuel de lièvres pour les sociétés de chasse adhérentes au GIC est de deux lièvres par chasseur, alors que le quota départemental est fixé à trois lièvres par chasseur.

Certains chasseurs participent « au réseau lièvres » qui permet de contrôler, au cours de la saison de chasse, la population des lièvres et de réadapter les quotas si nécessaire.

Le GIC participe aussi au projet CORRIBIOR (qui s'étend sur les communes du GIC et celles de La Romieu, Larroque-Engalin et Castelnau-sur-Auvignon), proposé par la Fédération des Chasseurs du Gers en collaboration avec l'Association Arbre et Paysage 32, pour créer des aménagements et des pratiques favorables à la biodiversité (jachères, couvert d'interculture, plantation de haies ...). Cette année, sur le territoire du GIC, 130 ha de sorgho fourrager ont été semés, avec des semences fournies par la Fédération des Chasseurs du Gers, chez sept agriculteurs volontaires. Cette opération s'est révélée positive puisque les comptages de cailles réalisées sur les parcelles ensemencées des communes de Marsolan, Saint-Martin-de-Goynes et Pergain-Taillac ont montré que les cailles étaient au rendez-vous. La chaîne de télévision Seasons a d'ailleurs tourné un reportage sur le comptage des cailles et l'ouverture de la chasse de cette espèce sur les communes de Saint-Martin-de-Goynes et Marsolan. Retrouvez notre article sur ce sujet [ICI](#).

Les chasseurs ont évoqué, avec le Président de la Fédération de Chasse du Gers, le problème des sangliers beaucoup trop nombreux puisqu'à ce jour, 400 ha de maïs sont détruits pour une moyenne d'une trentaine les autres printemps. Les dégâts causés aux cultures par les sangliers sont payés par la Fédération de Chasse ; se posera donc, dans les années à venir, la question de l'indemnisation des agriculteurs car malheureusement, les chasseurs sont moins nombreux et la population de sanglier en hausse bien que les chasseurs organisent régulièrement des battues pour réguler cette espèce.

Cette assemblée générale s'est terminée par le verre de l'amitié.



PART_1567540810196.jpg



PART_1567540715886.jpg